

*LE MARTINET
NOIR*

*FICHE
ESPÈCE*



Portrait du Martinet noir

Nom scientifique : *Apus apus*

Statut réglementaire : espèce intégralement protégée

Taille adulte : longueur de 16 à 17cm et envergure de 42 à 48cm

Poids adulte : de 38 à 45g

Aire de répartition : présent partout en Eurasie

Habitat : grande diversité d'habitat, mais nécessite des cavités pour nicher souvent dans les installations humaines.

Migration : grand migrateur, passe l'hiver en Afrique et revient en Europe au printemps

Régime alimentaire : insectivore strict, il se nourrit uniquement en l'air d'insectes volants

Prédateurs naturels : Faucon hobereau en vol, et rats sur les œufs et oisillons.

Menaces : absence d'anfractuosités disponibles sur les bâtiments à leur retour d'Afrique, manque d'interstices dans les toitures, chute au sol des jeunes oiseaux non volants notamment lors de canicule ou de mauvais temps persistant.

Mœurs : Vie exclusivement aérienne, il peut voler jusqu'à 8 mois sans se poser. Il peut se reproduire dans les airs ou se poser sur Terre. Ainsi, pour dormir, il utilise le sommeil hémisphérique unilatéral qui lui permet comme aux autres espèces d'espèces d'oiseaux, d'endormir un hémisphère de son cerveau tout en gardant le deuxième en alerte et éveillé et de pouvoir ainsi rester en vol.

Reproduction : espèce monogame et fidèle au site de nidification choisi durant l'année précédente. Il s'installe courant mai et produit une nichée de 3 œufs couvés environ 20 jours. Les poussins quittent leur nid après 5 à 8 semaines. La mauvaise météo peut considérablement rallonger la période de leur émancipation.

Durée de vie : 21 ans

Questions générales

J'ai trouvé un martinet noir au sol, que dois-je faire ?

Avant de transférer le martinet à un centre de soins pour la faune sauvage, il est crucial de déterminer s'il s'agit d'un jeune ou d'un adulte capable de voler. Pour cela, examinez ses ailes : un martinet adulte aura des ailes très longues qui dépassent de sa queue d'au moins 1,5 cm. Si c'est un jeune oiseau qui ne vole pas encore, il est préférable de le confier à un centre de soins.

Pour un martinet adulte ou un jeune à l'envol, il peut arriver que suite à un choc il se retrouve au sol. Une fois au sol, ses courtes pattes et ses longues ailes rendent le décollage parfois impossible. Cherchez un endroit herbeux avec une pente douce et dégagée pour lui donner un élan et une seconde chance de s'envoler. Si le martinet retombe, contactez le centre de soins le plus proche.

Où peut-on relâcher un martinet noir ?

Dans un environnement ouvert lui permettant de s'envoler facilement sans obstacle, telle une prairie.





Vous vous demandez si le martinet noir que vous avez trouvé est en détresse et doit être amené vers un centre de soins ?

Nous contacter :

7 J / 7 de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél : **05 61 19 38 62** - composer le 3
mail : **fs@envt.fr**

Nos partenaires :



L'AFSa - Agir pour la Faune Sauvage, association loi 1901 créée en 2017 par des étudiants de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, soutient des centres de soins de façon matérielle, humaine et financière.



Créée en 1969, NATURE EN OCCITANIE, association loi 1901 de protection de la nature, œuvre pour la préservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de notre région.

Pour retrouver la liste des centres de soins en France :

www.reseau-soins-faune-sauvage.com

LES SOINS SONT PRIS EN CHARGE EN TOTALITÉ
PAR LA CLINIQUE FAUNE SAUVAGE.

Nous avons besoin de vos dons !*

pour rénover et développer nos infrastructures
afin d'accueillir quotidiennement
toutes les espèces au nombre toujours croissant.

* Pour faire un don :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

envt

école
nationale
vétérinaire
toulouse

CLINIQUE FAUNE SAUVAGE

23, chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse cedex 3

Tél. : 05 61 19 38 62

www.envt.fr

Suivez notre école sur les réseaux sociaux



